

Coordonnées

Relais d'Assistant·e·s Maternel·le·s itinérant

Communauté de communes
du Val d'Amour

74, Grande Rue
39380 Chamblay

T. 03 84 37 74 77
ram@valdamour.com

valdamour.com/
le-relais-assistantes-maternelles.htm

Permanences téléphoniques et rendez-vous

Mardi de 13h30 à 18h00
Mercredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Jeudi de 8h30 à 12h30
Vendredi de 13h30 à 16h30

Des rendez-vous sont
possibles en dehors de ces
créneaux horaires.

Animatrice du RAMi
Marjolaine Beuzeval

Le Val
d'Amour
Communauté
de communes

www.valdamour.com

Maquette : Guillaume André — Réalisation : CCVA — Crédit photo : Chloé Salbin

Le Val
d'Amour
Communauté
de communes

Relais d'Assistant·e·s Maternel·le·s

du Val d'Amour

Un service gratuit à destination des familles, des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes à domicile.



L'enfant au cœur de chaque accueil

Le relais organise des temps de jeux de 9h à 11h en itinérance sur quatre communes: Mouchard, Chamblay, Mont-sous-Vaudrey et La Loye. Ces temps permettent à l'enfant :

- De passer un moment agréable et ludique, s'éveiller et s'épanouir à son rythme.
- De découvrir de nouveaux jeux et ateliers.
- D'apprendre le «vivre ensemble» et de rencontrer d'autres enfants et adultes.

L'animatrice du relais, éducatrice de jeunes enfants peut vous accompagner dans vos questionnements de parents tout au long de l'accueil de votre enfant.

Vous êtes parent(s) ou futur(s) parent(s)

Le relais peut :

- Vous informer sur les différents modes d'accueil pour votre enfant et les disponibilités des assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s sur le territoire.
- Vous accompagner dans votre rôle d'employeur et dans les démarches administratives.



Vous êtes assistant·e maternel·le, ou futur·e assistant·e maternel·le ou garde à domicile

Le relais peut :

- Vous informer sur votre statut, la procédure d'agrément, la législation applicable.
- Vous proposer des rendez-vous pour l'élaboration du contrat de travail avec votre employeur.
- Vous permettre de participer à des temps de jeux itinérants en matinée avec les enfants que vous accueillez.
- Vous apporter un soutien dans l'exercice de votre profession: rencontres avec d'autres professionnels, soirées à thème, conférences, accompagnement dans la relation aux familles etc.